

## PREMIERES OBSERVATIONS SUR L'ETAT DES PECHERIES DE LA FLEXURE

## ET DU TALUS DU GOLFE DU LION

par

Albert CAMPILLO

Le golfe du Lion, qui fait partie du bassin provençal de Méditerranée, présente une partie centrale relativement étendue, pouvant atteindre une extension maximale de 45 milles entre la côte et l'isobathe 200 m dans le S.E. de Sète. Cependant, à ses extrémités Est et Ouest, l'isobathe 200 m n'est plus qu'à 2 ou 3 milles du littoral. Cette forme en croissant confère à ce golfe une unité biogéographique originale; ce particularisme est accentué par l'apport en eau douce et en sédiment du Rhône, et par l'existence de nombreuses vallées sous-marines qui entaillent le plateau.

La surface approximative de la zone délimitée par l'isobathe 200 m et la côte est de 14 000 km<sup>2</sup>. Pratiquement sans relief, ce secteur se prête essentiellement à l'activité des arts traïnants.

Notre travail a eu pour objectif de définir l'état des pêcheries situées sur la flexure et le talus de trois secteurs : Est de Port-Vendres, Sud de Sète, Sud du golfe de Fos, afin de comparer leur situation, tant du point de vue des rendements que de la composition en tailles des espèces les mieux représentées.

## DESCRIPTION DES ZONES ETUDIEES

Les zones prospectées sont de trois types :

- la bordure du plateau : elle se situe en général entre les isobathes 130 et 150 m ; sa pente est douce avant la flexure du plateau continental,

- les vallées sous-marines : elles entaillent le plateau dans une direction générale Nord-Sud. Du fait du resserrement des isobathes, leur pente est importante ; les brutales variations de sonde enregistrées ne facilitent pas leur exploitation au chalut,

- les avancées du plateau vers le large : entre les vallées sous-marines, des avancées du plateau déterminent des zones à direction générale Nord-Sud. La pente, bien que relativement importante par endroits, est progressive, autorisant le chalutage entre les isobathes 150 et 800 m.

D'une façon générale, il faut noter le recouvrement pratiquement constant des zones bordant les rechs par du sable vaseux caractérisé par un faciès à Leptometra et d'une façon moins marquée par Gidaris et Pinna. Dans certains cas, au niveau des têtes de rech, les courants peuvent être suffisamment forts pour empêcher le dépôt des vases et favoriser le développement des mollusques du genre Pycnodonta. Enfin, ce sont les faciès à Funiculina et Isidella plus ou moins dégradés qui caractérisent les zones profondes comprises entre 250 et 800 m.

## RESULTATS

1. Composition des captures : l'identité des faciès rencontrés dans les trois zones se retrouve dans les familles de poissons d'intérêt commercial pêchés lors des campagnes. C'est ainsi que les gadiformes (Gadidae, Merluccidae), scorpaeniformes (Triglidae, Scorpaenidae, Peristitiidae) et Lophiidae représentent approximativement 45 à 50% des captures de la bordure du plateau (130 à 150 m) pour les trois secteurs étudiés.

Entre 200 et 800 m, les mêmes familles, auxquelles s'ajoutent les Scyliorhinidae (15,8%) et les Squalidae (11,66%) représentent 77,7% des apports. Ceci est confirmé par les analyses effectuées chez trois de ces familles ; la comparaison par analyse de variance des pourcentages respectifs par traict, par rapport à l'ensemble des captures, et entre deux secteurs différents indique qu'il n'y a pas de différence significative à 95% pour les Lophiidae, Triglidae et Scorpaenidae.

2. Comparaison des rendements : les rendements horaires pour chaque secteur exploité sont les suivants :

<u>secteur</u>	<u>130-150 m</u>	<u>200-800 m</u>
Port Vendres	31.8	) 54.6
Sud de Sète	54.7	)
Sud de Fos	98.3	582.3

3. Comparaison de la taille des espèces capturées suivant les secteurs : nous avons comparé pour les espèces à déplacements limités et réputées benthiques les nombres d'animaux capturés par heure de traict et par classe d'âge. L'utilisation de tests statistiques nous a permis par ailleurs de comparer les pourcentages de deux ou plusieurs classes d'âge d'un secteur avec ceux des mêmes classes d'âge d'un autre secteur, afin de savoir si la composition des captures des deux zones est semblable ou pas. Nous avons retenu les espèces les mieux représentées, notam-

ment Trigla lyra, Eutrigla gurnardus, Lophius budegassa et piscatorius, Lepidorhombus bosci et Helicolenus dactylopterus.

D'une façon générale, on note une décroissance de la taille moyenne de ces espèces d'Est en Ouest ; par ailleurs, l'indice représentant la relation nombre d'animaux pêchés à l'heure en fonction de Lt est plus élevé chez les animaux âgés de la zone Est du golfe.

## CONCLUSION

A la suite de ces travaux, il apparaît nettement que les rendements horaires diminuent d'Est en Ouest ; ceci s'accompagnant également d'une décroissance de la taille moyenne des individus pêchés. Bien que ces résultats méritent d'être confirmés par d'autres observations, nous pensons qu'ils sont à mettre en relation avec la présence, dans la partie Ouest du golfe, de chalutiers étrangers exploitant systématiquement les zones bordant le talus. Or ces unités ont des puissances nettement supérieures (pouvant atteindre 1200 cv) à celles des chalutiers français. Nos professionnels se sont en effet volontairement limités à 430 cv pour maintenir l'effort à un niveau donné. Les études menées par le laboratoire de Sète sur l'état des stocks du golfe du Lion indiquent que nous sommes en phase de pleine exploitation. Mais nos travaux ne tiennent compte que des débarquements français effectués sur la partie du plateau comprise entre les trois milles et les fonds de 120-130 m. Si l'intensité de cette flottille étrangère continuait à se déplacer vers l'Est, sans tenir compte des mesures restrictives que s'imposent les français, nous irions au devant d'une situation de surexploitation affectant l'ensemble des zones exploitables du golfe. Il apparaît donc urgent qu'un schéma d'aménagement global du golfe du Lion soit étudié afin de maintenir l'équilibre des stocks.

